

Il est ensuite passé au vote de la procédure d'Arrêt du P.L.U.

Ont voté pour 13 dont 3 Procurations

Ont voté contre : 4 - Mme PEROT + Procuration de M. VALLAT M – RIEU P – RICHARD B – parce que figure dans le PLU la zone du projet des panneaux photovoltaïques

Avant de poursuivre l'ordre du jour, M. le Maire demande à faire une pause de cinq minutes afin de libérer Madame Berti. Ce qui est fait.

ENQUETE PUBLIQUE S.C.V.

Monsieur le Maire rappelle qu'il a reçu un dossier d'enquête publique émanant de la société S.C.V. au sujet de l'extension et du renouvellement d'exploitation de la carrière.

L'autorisation est sollicitée pour 30 ans sur une superficie exploitable de 10,4 ha. Les frais de procédure sont à la charge de l'entreprise. Il est précisé qu'à l'issue de l'exploitation par la société S.C.V. le site sera remis à l'état naturel.

Le commissaire enquêteur, Monsieur BONATO Marc, tient des permanences chaque semaine en Mairie pour recevoir le public dont la dernière sera le jour de clôture le 11 juillet.

Monsieur le Maire précise d'une part :

Que l'exploitation de la carrière concernant le premier contrat arrive à son terme.

D'autre part, que l'extension objet de l'enquête publique, concerne une superficie exploitable de 10,4 ha et reconduit à l'identique la production actuelle.

- 600 000 tonnes par An
- Pas d'augmentation du trafic routier lié à la production
- Etude faune flore (impact) favorable de la DREAL
- Dossier ICPE (Installation Classée Protection Environnement) conforme.

Après avoir délibéré il est demandé aux membres du Conseil de donner un avis sur cette enquête. Avis favorable est donné à l'unanimité.

TRAVAUX

Dossier rénovation énergétique école Bernard de Ventadour

- Résultat de la consultation d'Appel d'Offres
- Délégation à Monsieur le Maire pour signature du marché

M. CHERUEL prend la parole et rappelle l'objet des travaux des différents lots et indique les entreprises qui ont été sélectionnées.

A savoir, Lot 1 I.T.E. Isolation Thermique par l'Extérieur (Façades, Isolation plafonds, Menuiseries et Brise soleil).

Seule l'entreprise INDIGO a répondu. Elle a été retenue pour un total HT de 164 859 €.

Lot 2 Couverture Photovoltaïque

Deux entreprises ont répondu. L'entreprise Energie Eco qui a été écarté pour son dossier non conforme. L'entreprise K Hélios qui a été retenue pour un total HT de 147 604.60 €

Lot 3 Chauffage

Dossier ajourné, car des pièces supplémentaires ont été sollicitées aux deux entreprises qui ont répondu. Ces travaux doivent avoir lieu en 2019.

Après avoir délibéré, accord à l'unanimité du Conseil Municipal pour signer les marchés des lots 1 et 2.

INTERCOMMUNALITE

Syndicat CES de Roquemaure

Décision à prendre sur les divers statuts proposés.

M. le Maire informe les élus(es) qu'il vient d'apprendre que Monsieur le Préfet a pris la décision de dissoudre ce syndicat faute d'entente entre les communes et le Syndicat.

Ce dossier est donc ajourné.

Toutefois, Mme Beynet rapporte à l'assemblée pour information, les différentes étapes de ce dossier.

DIVERS

Tirage au sort de trois jurés d'assises à partir de la liste électorale de la commune.

Le Maire demande à trois élus différentes de donner un numéro de page et de ligne pour désigner chaque personne.

Il est précisé que les dispositions du code de procédure pénale Article 261 prévoit un nombre triple de celui fixé par arrêté préfectoral pour la circonscription.

L'ordre du jour étant terminé Monsieur le Maire met fin à la séance.

Le Maire,
Jacques DEMANSE

